

Le 12 juin, 2020

Chère/cher partenaire des services de garde à l'enfance,

Le SIJE veut vous offrir son soutien dans le cadre de la réouverture de votre programme. Nous avons été ravis d'apprendre que les règles relatives à l'effectif maximal selon les directives opérationnelles concernant la réouverture des services de garde d'enfants (page 7) ne s'appliquent pas au personnel-ressource qui s'occupe des enfants ayant des besoins particuliers. Cela permettra de réintégrer les enfants ayant des besoins particuliers au sein du premier groupe dès la réouverture des services, alors que les ratios et les effectifs sont moins élevés.

Le modèle de prestation de services comprendra les mêmes éléments avec certains changements pour se conformer aux lignes directrices :

1. Soutien offert par les consultantes-ressources et les consultantes en comportement

- Les consultations seront offertes de manière virtuelle à l'aide de Zoom, de Microsoft Teams ou de l'outil de votre choix. Les consultantes sont prêtes à faire preuve d'une grande flexibilité en ce qui concerne leur horaire pour répondre aux besoins du personnel éducateur (p. ex. réunions avec le personnel en soirée).
- Nous offrirons du soutien sur place à un groupe ou une classe à la fois. Les consultantes établiront un ordre de priorité pour les groupes en fonction des besoins des enfants et du nombre d'enfants nécessitant du soutien. Le soutien comprendra une période d'une à deux semaines pendant laquelle la consultante passera plusieurs heures par jour dans la pièce pour observer et appuyer la mise en œuvre de stratégies nouvelles ou adaptées. Si d'autres groupes ont besoin de soutien dans le même centre, la consultation se fera de manière virtuelle afin de minimiser les contacts avec différents groupes de personnel ou d'enfants. Cette mesure préventive sera précisée et adaptée en fonction des nouvelles recommandations de Santé publique Ottawa.

2. Fonds d'enrichissement d'appui au personnel

- Si vous avez un contrat à l'heure actuelle, celui-ci est valable jusqu'au 30 juin. Les programmes qui rouvrent pour les dernières semaines de juin peuvent être dotés et facturés en conséquence. Les consultantes-ressources rencontreront les superviseurs pour évaluer les besoins afin de préparer les contrats de juillet et août. Les ratios moins élevés et les nouvelles attentes seront pris en considération ainsi que le plan de réintégration de l'enfant.
- Pour toute nouvelle demande, veuillez soumettre un formulaire de demande, comme d'habitude.

3. Formation

- Pour l'instant, la formation sera proposée de manière virtuelle, à l'exception de la formation sur l'alimentation par tube gastrique, qui comprend un volet pratique.

4. Soutien offert par les facilitatrices de l'inclusion

- Les facilitatrices de l'inclusion seront également disponibles (un groupe à la fois) pour des périodes de deux semaines afin d'appuyer la mise en œuvre des stratégies choisies par les consultantes et le personnel éducateur.

Nous serons ravis de recevoir de vos nouvelles et de vous appuyer dans la transition à venir. Veuillez communiquer avec votre consultante pour organiser une réunion afin de discuter de vos besoins anticipés et de la manière dont nous pouvons être plus réceptifs.



Tara Matte, ÉPEI

Directrice des Services d'inclusion pour jeunes enfants (SIJE)